



**Société de conservation du lac Lovering,
C.P. 447, Magog, Québec, J1X 3X7
Site Internet : www.laclovering.org
Téléphone : 819-868-2669**

Procès-verbal

Compte-rendu de la réunion du CA de la Société de conservation du lac Lovering tenue le samedi 28 mai 2011, à 8h30 au Centre communautaire de Fitch Bay, 394 chemin Remick.

Ouverture de la réunion

La réunion débute à 8 h 35.

Administrateurs présents : Jean-Noël Leduc, Jean-Guy Bédard, Lucie Borne, Suzanne Deschamps, André Bégin, André Gauthier, Normand Bernier

Administrateurs ayant motivé leurs absences : Jacqueline Caboret, André Bélanger.

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par André Bégin et appuyé par Jean-Noël Leduc d'adopter l'ordre du jour après l'ajout de l'item « distribution d'arbres » au point varia.

Adopté à l'unanimité Prop. # 26-11

2. Adoption du procès-verbal du 30 avril 2011

Il est proposé par André Bégin et appuyé par André Gauthier d'adopter le procès verbal de la réunion du 30 avril 2011.

Adopté à l'unanimité Prop. # 27-11

3. Infolettre

Il est proposé par Jean-Noël Leduc et appuyé par Normand Bernier d'adresser des félicitations à madame Constance Ramacière pour la qualité de son travail dans la révision et la mise en page de l'Infolettre 2011

Adopté à l'unanimité Prop. # 28-11

4. Rapport des projets.

Qualité de l'eau

Afin de participer au programme de remboursement, Jean-Guy Bédard a fait parvenir à GOGESAF une copie du paiement remis à la MDDEP pour notre participation au réseau de surveillance volontaire des lacs.

Jean-Noël Leduc fera une relance auprès de la MRC pour trouver un conférencier lors de la réunion de l'AGA 2011.

Jean-Guy Bédard fera un suivi auprès de madame Élyse Ménard pour obtenir copie des résultats de l'analyse des prélèvements effectués par la municipalité de Magog

Les tributaires

Nous n'avons pas encore reçu les résultats des travaux de caractérisation du ruisseau Roy effectués par la firme Aqua-Berge à la demande de COGESAF.

Les fossés

Jean-Noël Leduc invite les membres du CA à être vigilants afin de vérifier si l'eau qui coule dans les fossés avoisinants est « propre ». Une coloration beige serait signe de présence de sable et de terre résultant d'une situation problématique en amont et il conviendrait de rapporter le fait à la municipalité. Un affichage à mettre dans les babillards sera préparé à cet effet.

Visibilité

La municipalité du canton de Stanstead a remis à la SCLL une lettre l'informant de son accord au projet de lavage des bateaux et de remise de vignettes au lac Lovering. Une copie de cette lettre a été envoyée à la ville de Magog.

Suite à leur participation au « Forum sur les bandes riveraines en milieu agricole » organisé par la Fondation des lacs et rivières du Canada, Jean-Noël Leduc et Jean-Gut Bédard en sont venus à la conclusion que les agriculteurs aménageront leurs bandes riveraines dans la mesure où le gouvernement subventionnera les travaux à 100%... Ils ont pris connaissance d'un projet-pilote où des agriculteurs ont semé du saule ou du « panic » sur leurs bandes riveraines avec le double avantage dans le dernier cas d'avoir un plant à pousse rapide qui filtre l'eau de ruissellement durant l'été et qui, à l'automne, peut être coupé et vendu en tant que biomasse.

Présent au congrès de l'ACFAS, Jean-Noël Leduc réalise que la SCLL ne peut s'attendre à des retombées immédiates d'organismes voués à la recherche ou à la mise en place de lourds processus de gestion de grands territoires. Il en conclut que la Société du lac Lovering doit continuer à utiliser la technique des petits pas pour éventuellement améliorer la qualité de son environnement.

Fichier des membres

Rien à signaler.

Protection des rives

Sujet précédemment abordé

Navigaton responsable

Jean-Noël Leduc communiquera avec la ville de Magog afin de vérifier si la subvention accordée par la ville a été bonifiée pour inclure l'achat de bouées.

Nous poursuivons nos démarches auprès de l'université de Sherbrooke pour trouver un « gestionnaire » du projet qui coordonnerait une étude sur l'impact « mesurable » des vagues sur les rives et le fond du lac. Nous entrerons en communication avec le directeur du département du génie civil en juillet.

Site d'enfouissement

On a remarqué la présence de plusieurs camions sur le site d'enfouissement. Jean-Noël Leduc communiquera avec madame Labelle de la MRC pour en connaître la raison.

Installations septiques

Rien à signaler

Poisson et pêche

Les réponses au sondage commencent à entrer. André Bélanger en fera l'analyse.

Règlement de zonage autour du lac

Jean-Noël Leduc vérifiera auprès de la ville de Magog sa position vis-à-vis la rampe de mise à l'eau à l'extrémité de la rue Valérie

5. Rapport des activités

Recrutement :

L'opération recrutement 2011 est enclenchée

Trésorerie :

Nous avons reçu la subvention de la ville de Magog au montant de 2815 \$

Site WEB :

Rien à signaler

Babillards :

Prochain affichage : Présentation des projets pour l'été 2011

A venir : affichage sur les fossés

6. Varia

Distribution d'arbres

La ville de Magog et COGESAF demandent des bénévoles pour aider lors de leurs distributions d'arbres et d'arbustes

Traversée du lac

Le camp scout a accordé à la SCLL la permission d'utiliser leur terrain comme aire d'arrivée de la traversée. Cela permettra aux spectateurs d'avoir une meilleure vue sur l'ensemble du parcours et sur l'arrivée des nageurs qui prendront pied sur un fond sablonneux.

Il est proposé par Lucie Borne et appuyé par André Gauthier de continuer à faire de la traversée une activité offerte par la Société mais de suggérer une contribution volontaire aux participants et aux spectateurs

Adopté à l'unanimité Prop. # 29-11

7. Date de la prochaine réunion du CA.

- 18 juin 2011 à 8h30

8. Levée de l'assemblée

André Bégin, appuyé par Lucie Borne, propose la levée de l'assemblée à 10h30

Lucie Borne
Secrétaire d'assemblée

Moi, je protège mon lac.